

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b><u>Nombre de membres :</u></b> En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15 POUR : 15 CONTRE : / ABSTENTION : /	<b><u>L'an deux mille vingt</u></b> <b><u>Le onze juin à vingt heures trente minutes</u></b> Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Cernex, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT.  <b><u>Date de convocation</u></b> : Le 4 juin 2020 <b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Gaël MENETRIER
<b><u>Présents</u></b> : Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Odette LAUDE, Thierry DEFFAYET, Virginie JACOTTET, Jérôme WAHL, Agnès RICHARD, Martin PHILIPPS, Delphine BACHELLERIE, Pascal GROSFORT, Estelle SIMONIN, Cécile CASSOU-LENS, Gaël MENETRIER <b><u>Absent(e)(s) avec procuration</u></b> : Arnaud POLLET <b><u>Absent(e)(s) sans procuration</u></b> :	

**Délibération n° D20-11**

**Objet : ELECTION DE LA COMMISSION APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Maire expose que les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales prévoient qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Pour une commune de moins de 3.500 habitants, outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

L'article L 2121-22 du CGCT a introduit la possibilité de ne pas procéder à un vote si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales. Les nominations prennent alors effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

**Sont candidats au poste de titulaire :**

- Mme Agnes RICHARD
- Mme Delphine BACHELLERIE
- M. Thierry DEFFAYET

**Sont candidats au poste de suppléant :**

- Mme Nadine CUSIN
- M. André SEIFFERT
- Mme Cécile CASSOUS-LENS